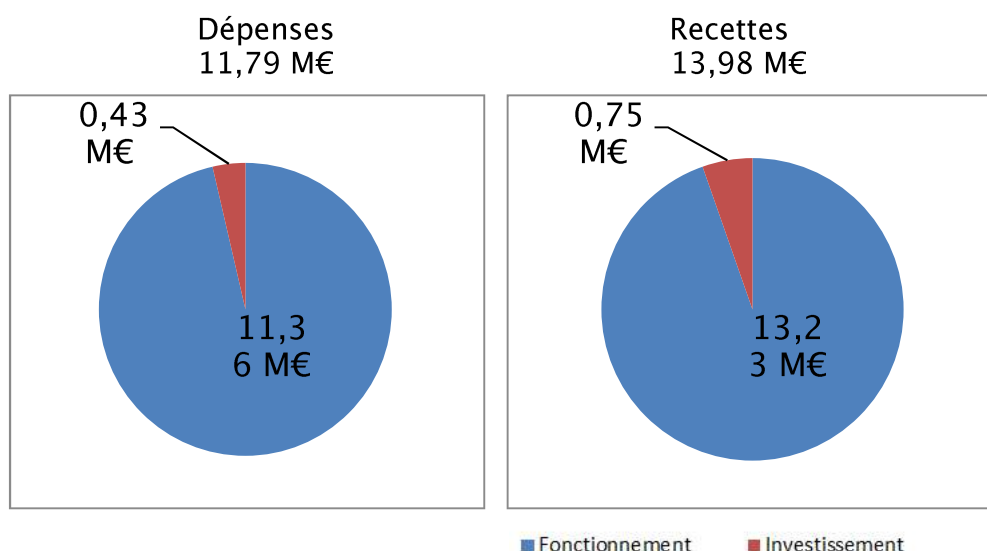


Comptes administratifs 2020 des établissements de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

I- La Pouponnière

Le compte administratif de l'exercice 2020 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2019, les dépenses se sont établies à 11,36 M€ hors déficit reporté (contre 10,81 M€ en 2019) dont 10,65 M€ de dépenses réelles (91 % pour les dépenses de personnel, 3 % pour les dépenses de structure et 6 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 710 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 13,23 M€. Elles se décomposent en 13,07 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 153 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 0,5 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 425 k€, composées exclusivement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 748 k€, sont composées de 38,49 k€ de recettes réelles (38,21 k€ de fonds de compensation pour la TVA et 0,28 k€ de prêts sociaux).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (710 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2020 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

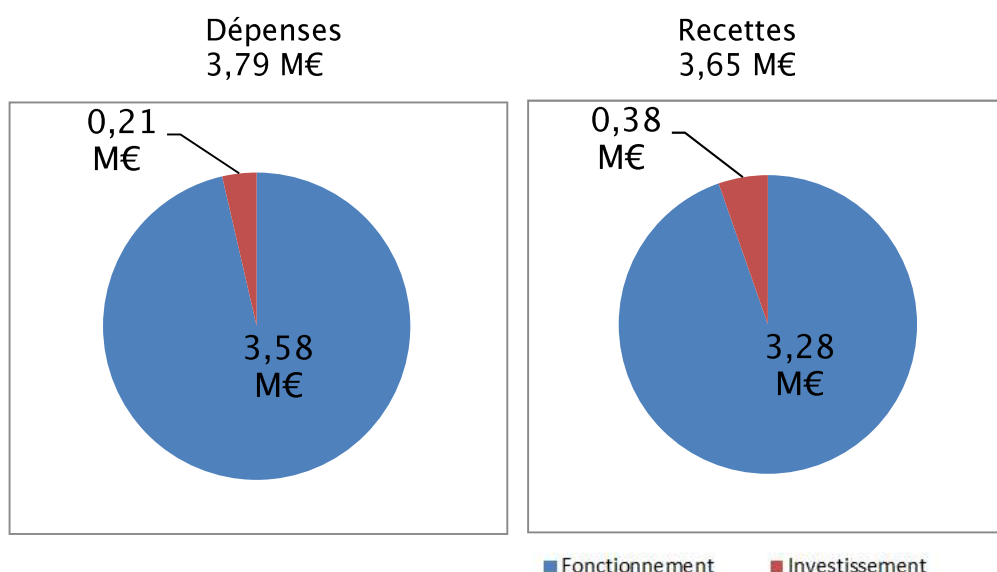
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	11 359 976,32 €	Dépenses	425 353,87 €
Recettes hors excédent	13 226 999,86 €	Recettes hors excédent	748 073,15 €
Résultat brut exercice 2020	1 867 023,54 €	Résultat brut exercice 2020	322 719,28 €
Résultat antérieur reporté	- 379 511,74 €	Résultat antérieur reporté	1 685 658,00 €
Excédent global exercice 2020	1 487 511,80 €	Excédent global exercice 2020	2 008 377,28 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2020 de 2 008 377,28 € sera repris à la DM1 2021 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 de 1 487 511,80 € sera repris au budget primitif 2022 (compte 002).

II- Le Centre Maternel

Le compte administratif de l'exercice 2020 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2020, les dépenses se sont établies à 3,57 M€ (contre 3,40 M€ en 2019) dont 3,24 M€ de dépenses réelles (87 % pour les dépenses de personnel, 4 % pour les dépenses de structure et 9 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 335 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,28 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 0,29 M€).

Elles se décomposent en 3,21 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé), 58 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 3,05 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 213 k€, composées presque essentiellement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 379 k€, sont composées de 44 k€ de recettes réelles uniquement constituées par le fonds de compensation pour la TVA).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (335 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2020 du Centre Maternel se présente de la manière suivante :

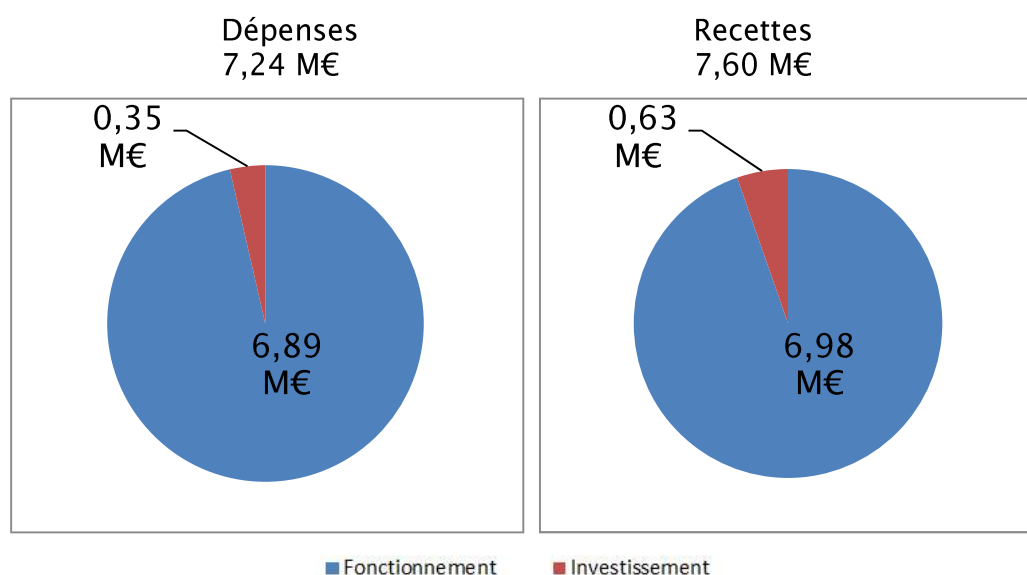
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	3 572 664,87 €	Dépenses	213 378,87 €
Recettes hors excédent	3 275 763,65 €	Recettes hors excédent	378 888,60 €
Résultat brut exercice 2020	- 296 901,22 €	Résultat brut exercice 2020	165 509,73 €
Résultat antérieur reporté	292 042,99 €	Résultat antérieur reporté	1 935 996,25 €
Excédent global exercice 2020	- 4 858,23 €	Excédent global exercice 2020	2 101 505,98 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2020 de 2 101 505,98 € sera repris à la DM1 2021 (compte 001).

Le déficit de fonctionnement de l'exercice 2020 de 4 858,23 € sera repris au budget primitif 2022 (compte 002).

III- La Cité de l'Enfance

Le compte administratif de l'exercice 2020 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2020, les dépenses se sont établies à 6,89 M€ (contre 6,73 M€ en 2019) dont 6,29 M€ de dépenses réelles (86 % pour les dépenses de personnel, 6 % pour les dépenses de structure et 8% pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 598 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 6,98 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 311 k€). Elles se décomposent en 6,95 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 15,88 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 8,93 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 352 k€, composés presque uniquement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 629 k€, sont composées de 30,34 k€ de recettes réelles (fonds de compensation pour la TVA)
Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (598 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2020 de la Cité de l'Enfance (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	6 887 805,43 €	Dépenses	351 480,73 €
Recettes hors excédent	6 975 359,86 €	Recettes hors excédent	628 487,31 €
Résultat brut exercice 2020	87 554,43 €	Résultat brut exercice 2020	277 006,58 €
Résultat antérieur reporté	311 173,28 €	Résultat antérieur reporté	4 381 295,26 €
Excédent global exercice 2020	398 727,71 €	Excédent global exercice 2020	4 658 301,84 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2020 de 4 658 301,84 € sera repris à la DM1 2021 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 de 398 727,71 € sera repris au budget primitif 2022 (compte 002).